



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

SAS TREMLIN - ACCES A LA QUALIFICATION METIERS DU FROID - VAL-DE-MARNE - 94

Prérequis

Les participants devront :

- ⇒ Appartenir à l'un des publics ciblés (2/3 de BRSA et 1/3 DELD > 1 an / QPV, domiciliés et résidents dans le Val-de-Marne)
- ⇒ Résider sur le territoire concerné – Val de Marne
- ⇒ Savoir lire et écrire, niveau B1 (CECRL)
- ⇒ Maîtriser les quatre opérations numériques de base
- ⇒ Avoir un projet en cours dans le secteur du Froid
- ⇒ Être doté d'une réelle motivation professionnelle et bonne condition physique pour valider son projet professionnel
- ⇒ Être disponible pour suivre les apprentissages de deux actions successives (environ 6 mois voire plus si possibilité de suite de parcours en alternance)

Public concerné

Demandeur éloigné de l'emploi inscrit à Pôle Emploi et usager du service départemental d'action sociale de proximité, prioritairement allocataires du RSA relevant de l'obligation d'insertion telle que définie à l'article L. 262-28 du code de l'action sociale et des familles ou personnes issues des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) ou jeunes sans qualification. Les bénéficiaires du RSA concernés devront relever du champ des « droits et devoirs » au titre de l'accompagnement tel que défini par la loi du 1er décembre 2008 et par l'article 135 de la loi de finances pour 2010.

Accessibilité

Avant son entrée en SAS TREMLIN, le futur apprenant sera soumis à un test psychotechnique comprenant un test logique, un test de mathématique, un petit test rédactionnel pour nous permettre distinguer son niveau de langue.

Test psychotechnique : test de logique, test rédactionnel, tests techniques

- + Etude du dossier de demande de formation
- + Entretien de motivation

Objectifs

Le SAS TREMLIN a pour objectif d'offrir les moyens et l'aide nécessaires aux participants pour suivre, avec le maximum de chances de réussite, une formation au métier du froid.

A l'issue de la formation le stagiaire aura :

- Acquérir les connaissances nécessaires à l'entrée et à la réussite en formation d'un parcours POEC ;
- Développer les premières bases techniques ;
- Favoriser l'appropriation des premiers gestes professionnels ;
- Sensibiliser aux techniques, à la sécurité et à la culture du métier envisagé ;
- Faire prendre conscience et aider à acquérir des comportements attendus en formation et dans l'emploi concerné.

Durée

Dates de session : Du 18/10/2021 au 17/12/2021

Parcours de 301 heures : 231 heures en centre de formation et 70 heures de stage en entreprise

Stage pratique : du 15/11/21 au 26/11/2021

Intensité horaire journalière :

8h du lundi au jeudi (8h30-12h30 et 13h30-17h30)
4h le vendredi (8h30-12h30)

Délai d'accès

4 semaines

Lieux de la formation

IFFCOM : Parc d'activité Léonard de Vinci
152 RUE DE PARIS
94190 VILLENEUVE SAINT GEORGES



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

Suite de parcours en formation

Rémunération

Formation non rémunérée

Possibilité d'échange au cours des entretiens.

Contact

Nadia SOUAK

contact@iffcom.fr

01 45 10 22 15

Zohra TABIT

contact@iffcom.fr

01 45 10 22 15 – 06 73 28 18 01

→ POEC Assistant Monteur Climaticien : démarrage prévu le 28 décembre 2021

→ Contrat de professionnalisation : Titre professionnel de monteur dépanneur frigoriste : démarrage prévu le 07 mars 2021

Contenu de formation

Module Accueil (7 heures)

Module 1. Découverte des métiers et attendus fondamentaux indispensables à l'exercice du métier visé (14 heures)

Module 2. Manipuler les chiffres et utiliser les ordres de grandeurs dans le cadre d'un emploi (35 heures)

Module 3. Communiquer par écrit et à l'oral (35 heures)

Module 4. Développer son savoir-être en entreprise et sa recherche d'employeur (35 heures)

Module 5. Formation aux premiers gestes de secours et à la sécurité (35 heures)

Module 6. Approche métier (70 heures)

Stage en entreprise : (70 heures)